



La Fondation Sciences et Nature lance un appel à projets

lundi 10 janvier 2022, par [lpe](#)

Jusqu'au 31 janvier 2022, la Fondation Science & Nature propose un appel à projets sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-Loire. Toute organisation à but non lucratif mettant en œuvre des projets d'intérêt général s'inscrivant dans le cadre de la recherche, la préservation et le partage autour du monde végétal peut y prétendre.

Suite à une pré-sélection par un jury puis un vote du public, une dotation de 20000€ sera attribuée à un ou plusieurs projets. Le règlement et le dossier de candidature sont à télécharger [sur le site internet de l'Appel à projets](#).

Qui peut candidater ?

Le porteur du projet devra être présent et actif sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine ou Pays-de-Loire qui comprend les départements suivants : Deux-Sèvres (79), Vienne (86), Creuse (23), Haute-Vienne (87), Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Dordogne (24), Gironde (33), Lot-et-Garonne (47), Landes (40), Pyrénées-Atlantiques (64), Loire-Atlantique (44), Vendée (85), Maine et Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72).

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Le projet doit s'inscrire dans tout ou partie des thématiques suivantes :

- Reconnecter l'Homme à la Nature,
- Protéger et préserver la Nature,
- Mieux connaître la Nature.

Le projet soutenu est déjà démarré et cherche à amplifier son objectif : il est en phase de déploiement, idéalement sur différents sites / secteurs géographiques. Le projet a également un impact en liaison avec les Femmes et les territoires ruraux ou urbains.